ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

3 mois 6 mois 1 an LOT et Départements limitrophes 4 fr. 25 8 fr. 15 fr. TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration CAHORS. -1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur - L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... 0 fr. 80 RÉCLAMES 3º page - d° -)..... 1 fr. 25 2e page 2 fr. »).....

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Avant la reprise des rapports avec Moscou : le montant des créances françaises sur la Russie. - La responsabilité de la guerre : deux articles significatifs de la presse allemande.

Le Reich demandera-t-il son

admission à la Société des Nations? - Le protocole d'arbitrage se heurte à l'opposition de l'opinion britannique.

Ouel est le montant de la créance française sur la Russie?

La question mérite d'être posée à l'heure où les relations semblent devoir reprendre entre les deux pays. Naturellement, il ne saurait être question d'apporter des chiffres rigoureusement précis : il est possible, en effet, que le Gouvernement des

Soviets ail racheté une partie de ses rentes sur le marché français. Les indications qui suivent res-

tent donc approximatives. Au début de l'année 1920, le Gouvernement français entreprit une vaste enquête auprès de tous les

porteurs de valeurs russes.

Cette enquête, forcément incomplète et close le 31 janvier 1920, a donné les résultats suivants: 1º Fonds d'Etat et

emprunts fonciers: 6.932.003.400 2º Emprunts des chemins de fer garantis par l'Etat: ... 1.899.271.250

3° Emprunts des villes russes :..... 518.300.500 4° Sociétés diverses : 2.900.000.000

Soit un total de: 11 349 575 150 Ainsi, le montant total déclaré des créances françaises d'avant-guerre sur la Russie dépasse onze milliards de francs: 9.350 millions d'emprunts garantis par le gouvernement et les grandes municipalités russes, et deux milliards investis dans des entreprises commerciales et industrielles de toute nature : banques, mines, exploitation de pétrole ou de

houille... A ces chiffres déjà importants, il convient d'ajouter la dette de guerre de la Russie envers la France: soit

six milliards de francs. C'est M. Noulens, ancien ambassadeur à St-Pétersbourg qui assumera, en quelque sorte, la tâche de défendre les intérêts des créanciers français au sein de la Commission dont nous avons signalé la constitu-

Faut-il rappeler que ces créanciers ont formulé une résolution subordonnant la reprise des relations économiques avec les Soviets aux

deux principes suivants: « 1° Reconnaissance expresse de tous les traités et engagements passés par les autorités russes, centrales ou locales antérieurement au 7 no-

vembre 1917; « 2° Rétablissement intégral des biens, droits et intérêts des ressor-

tissants étrangers ou versement d'une indemnité équitable. » Le Gouvernement français n'est

pas obligé évidemment de respecter les deux principes sus-énoncés.

Est-ce à dire qu'il pourra passer outre et n'en tenir aucun compte? Il hésitera, sans nul doute, à assumer une telle responsabilité malgré son vif désir de renouer au plus tôt avec les Soviets.

Parmi les articles que la presse allemande a consacrés ces jours derniers à la question des responsabilités de la guerre, il en est deux qui méritent une mention particulière. L'un publié par la Berliner Volkszeitung, républicain, sous la plume du général baron Schænaich, fait observer que les nationalistes se trompent en croyant que le paragraphe 231 du Traité de paix accuse l'Allemagne d'être seule responsable de la guerre, et que l'obligation de réparer est fondée sur ce texte uni-

En effet, l'article 231 parle de la responsabilité de l'Allemagne et de ses alliés.

Or, la responsabilité de l'Autriche à été particulièrement grave : on ne Peut douter que le comte Berchtold ait poussé de toutes ses forces à un conslit armé avec la Serbie; et c'est à cet homme que le gouvernement allemand n'avait pas craint d'accor-

der un blanc-seing. Par ailleurs, l'article 232 qui rap-

pelle la violation de la neutralité | belge, peut, tout aussi bien que le précédent, servir de base juridique aux réparations.

D'autre part, selon le général von Schoenaich, les nationalistes commettent une erreur tout aussi lourde en s'imaginant que l'honneur du peuple allemand exige une répudiation solennelle de la signature imposée en 1919.

En effet, l'honneur du peuple allemand, que personne n'a songé à con-sulter en 1914, n'a rien à voir avec la culpabilité de l'Empereur, de Bethmann, Moltke, Jagow et Fal-kenhayn; et on ne peut que s'étonner de voir un parti pour lequel la guerre a toujours présenté un carac-tère sacré, purificateur, répudier aujourd'hui, après la défaite, une décision saluée avec autant d'enthou-siasme quand on pouvait en attendre la victoire.

Un deuxième article a été publié par la Germania — catholique — sous le titre « Responsabilités de guerre et Société des Nations ».

Le journal catholique s'essorce d'y démontrer quel tort peut résulter pour l'Allemagne d'une action diplomatique si ostensiblement revetue de l'estampille nationaliste.

Au mement où des hommes politiques étrangers s'efforçaient de ré-tablir une atmosphère de concilia-tion, ils voient leurs espérances menacées par une manœuvre dont la maladresse ravive d'anciennes blessures et contribuera à ranimer contre l'Allemagne des accusations qui tombaient peu à peu dans l'oubli.

L'organe du centre estime qu'un ajournement indéfini de la note allemande renconfrerait l'approbation des coprito réfléchio.

Ainsi l'opposition s'accentue en Allemagne contre la notification officielle de la non culpabilité du Reich, réclamée par les nationalistes.

Cette opposition cache-t-elle, ou plutôt prépare-t-elle un revirement important de la part du gouverne-ment allemand vis-à-vis de la Société des Nations?

Il n'est pas impossible.

Nous avons indiqué que l'opinion allemande était divisée sur l'oppor-tunité de l'entrée du Reich à l'Assemblée de Genève.

Or, si l'on en croit certaines informations, le Cabinet de Berlin songerait sérieusement à demander son admission. La nouvelle a été lancée par le

Daily Telegraph.

Elle a été passée sous silence par la plupart des journaux allemands et seuls la Berliner Zeitung, la Ga-zette de Voss et le Vorwaerts l'ont reproduite. Certains faits rendent vraisem-

blable cette nouvelle.

D'abord, le refus du Gouvernement allemand de céder aux injonctions des nationalistes exigeant leur entrée dans le Cabinet et le désayeu officiel de la responsabilité allemande.

Il y a eu aussi certaines déclarations de M. Stresemann, le ministre des Affaires étrangères, confessant l'autre jour qu'il n'avait pas d'objection sérieuse à formuler contre l'adhésion de son pays à la Société des Nations.

Enfin, il y a eu les invitations réitérées adressées de Genève même aux dirigeants allemands.

N'annonce-t-on pas, par exemple, que le docteur Nansen, délégué scandinave à la Société des Nations, vient de se rendre à Berlin en mission au moins officieuse? Il apporterait, dit-on, au chancelier Marx l'assurance que, si l'Allemagne posait sa candidature à la Société, elle obtiendrait sans nul doute un siège permanent au Conseil.

Voilà, évidemment, bien des faits qui rendent plausible la nouvelle annoncée par le Daily Telegraph.

D'ailleurs, si l'on en croit certaines informations, l'Allemagne aurait déjà entrepris, auprès de la plupart des nations représentées à Genève, des démarches afin de connaître l'accueil qu'on réserverait à une éventuelle demande d'admission.

Il est peu vraisemblable, pourtant, que cette demande d'admission soit adressée par l'Allemagne avant la séparation de l'Assemblée actuelle qui doit s'achever à la fin de la se-

négociations sur l'arbitrage se déroulaient favorablement.

Trop favorablement, sans doute, au gré de certains, car nous assistons à une vigoureuse offensive contre un accord éventuel de la part d'une bonne partie de l'opinion bri-

On peut dire que toute la presse libérale et conservatrice s'élève avec énergie contre les concessions faites par lord Parmoor au principe des garanties militaires et de l'éventuel concours de la flotte britannique.

Le Manchester Guardian nous avertit par exemple que l'opinion française s'égare si elle croit qu'on emploiera la marine et les forces aériennes britanniques contre toute puissance qui commettrait un acte d'agression contre la paix du monde. Le Daily News écrit de son côté

que ce qu'on dit au sujet du rôle de la flotte britannique « est pure stu-

Quant à la presse conservatrice, son opposition n'admet pas le moindre ménagement. Dans ces conditions, on ne voit

pas comment le Parlement Britanni-que consentirait à ratifier tout accord éventuel arrêté à Genève, à moins d'y apporter tellement de réserves que celui-ci perdrait toute signification.

La conclusion à tirer est celle-là même qui maintes et maintes fois fut formulée: l'impérialisme britannique se refuse à abandonner quoi que ce soit de son individualisme étroit; il se refuse au moindre sacrifice en faveur de la paix.

Dans tous les cas, il n'est pas sans intérêt que nous soyons dès maintenant prévenus de la vraie pensée plus facilement éviter les écueils que nous préparerait une conférence du désarmement qui, à l'exemple de celle de Washington, tendrait purement et simplement à nous désarmés seuls ou presque.

INFORMATIONS

L'Allemagne et la S. D. N.

On annonce que l'Allemagne au-rait pressenti la délégation française à Genève, afin de s'assurer que la France ne fera pas d'objections à ce que le Reich ait un siège permanent au conseil de la Société des nations. On annonce également que l'Allemagne ne doit avoir aucune crainte

à ce sujet. M. Stresemann, qui jusqu'ici con-sidérait comme inopportune une demande d'admission de l'Allemagne à la Société des nations, se rallierait maintenant au point de vue con-

traire. L'entrée des produits allemands

Le « Journal officiel » publie un décret fixant à 26 pour cent de leur valeur la taxe à prélever sur les importations allemandes à leur entrée en France.

Cette taxe, qui sera applicable à partir du 1er octobre, sera perçue, comme en Angleterre, au profit des réparations. Conformément au plan Dawes, le produit de la taxe sera imputé sur les annuités allemandes, dont le montant est fixé par le plan un milliard de marks-or en 1924-1925).

Un des avantages de cette taxe, en dehors de la recette appréciable qu'elle produira, est d'éviter tout transfert de capitaux : l'importateur français de marchandises allemandes en déclare la valeur, la douane prélève en francs 26 pour cent de cette valeur qu'elle verse au Trésor pour le compte des réparations, et l'exportateur allemand se fait rembourser en marks par son gouverne-

L'Angleterre et le rapport Dawes

M. Frank Hodges, lord civil de l'amirauté, a déclaré que le rapport Dawes ne soulage en rien l'industrie minière si éprouvée.

Sous le rapport économique, a ajouté M. Hodges, la politique des réparations en nature est une mauvaise politique, et du point de vue du commerce britannique et de la situation des travailleurs, le traité anglo-russe offre une bien meilleure Nous avons dit qu'à Genève les perspective que le rapport Dawes.

y aurait plus d'inconvénients que d'avantages à remettre l'Allemagne sur pied et qu'il serait temps de procéder à cette restauration lorsque les marchés anglais auront été raf-

Les Etats-Unis voudraient désarmer les derniers

Le général Bliss, a dit qu'à son avis la paix ne pourra pas régner en Europe aussi longtemps que l'Allemagne et la Russie ne feront pas partie de la S. D. N.

Interrogé au sujet de la question du désarmement, le général Bliss, qui est un des auteurs du plan Bliss-Shatwell pour la paix, a déclaré : « Je ne suis pas d'avis de dé-sarmer un seul navire américain ni un seul soldat, tant que les autres pays ne nous donneront pas de sérieuses garanties. »

Le traité d'arbitrage italo-suisse est signé

M. Mussolini et M. Waguière, ministre de Suisse à Rome, ont signé le traité de conciliation et de règlement judiciaire entre l'Italie et la Suisse.

Ce traité stipule que tous les dif-férends entre les deux pays pourront être déférés obligatoirement à la cour permanente de justice internationale dans le cas où ils n'auraient pas été résolus par des négociations directes ou par voie de conciliation.

Le traité est conclu pour dix ans. M. Mussolini a envoyé au prési-dent de la Confédération suisse une depeche de rencitations pour la con-sécration de l'amitié indestructible

Après la signature du traité, MM. Mussolini et Waguière ont prononcé des discours relevant l'importance du traité et confirmant la sincère, durable et réciproque sympathie qui unit les deux pays.

Un incident russo-japonais

On vient, maintenant seulement, de savoir, à Moscou, que le 12 août dernier les autorités soviétiques du Kamtchatka avaient confisqué un chalutier japonais égaré dans les eaux territoriales russes. Mais deux jours après des torpilleurs japonais avaient mis à terre quarante hom-mes qui ont délivré le chalutier et

Le président du comité révolutionnaire a envoyé alors au commandant de la flottille japonaise une protestation exigeant la restitution du chalutier et le châtiment des coupables.

Au Maroc espagnol

Dans le secteur de Xauen, des légionnaires qui installent un poste aux alentours de leur campement ont été attaqués. Il y a eu quatre tués et douze blessés.

A la suite des combats de Gorgues, l'ennemi qui a subi des pertes nombreuses, se montre découragé.

En Chine

Le Gouvernement de Pékin

luttera contre Chang-Tso-Lin Wu-Peï-Fu a déclaré à des journalistes étrangers que le gouverne ment chinois ne faisait que son devoir en envoyant des expéditions punitives contre le Tche-Kiang et Moukden.

Il a, de plus, fait part de son intention de continuer la campagne dans le Nord jusqu'au jour où Chang-Tso-Lin aura été une bonne fois réduit à sa merci.

« La guerre contre Moukden, at-il ajouté, n'aura rien de haineux. Elle se bornera à chasser Chang-Tso-Lin du poste qu'il occupe. Sa démission arrangerait les choses en mettant fin au conflit. »

Chang-Tso-Lin protègera les étrangers

Au cours d'une conférence qui a eu lieu à la résidence, et à laquelle assistaient diverses notabilités étrangères, le maréchal Chang-Tso-Lin a déclaré que tant qu'il conservera ses fonctions actuelles il protègera les étrangers.

Chang-Tso-Lin a en outre déclaré que les enjeux de la lutte actuelle sont la sécurité de la Mandchourie,

Un sanglant combat

Le 21, a eu lieu un engagement qui fut le plus sanglant de la présente guerre. Les troupes du Kiang Su, après un combat désespéré, par-vinrent à percer les lignes du Tche-Kiang entre Kading et Nanziang. 700 hommes du Tche-Kiang, ame-nés de Kashing par chemin de fer,

furent lancés dans la bataille et parvinrent à repousser les troupes du Kiang-Su-Ki et laissèrent 500 morts sur le terrain. Le colonel Litaokuo est du nombre. A l'heure actuelle, le front du Tche-Kiang a recouvré son unitė.

En Géorgie

La légation de Géorgie communique le télégramme suivant reçu de la frontière géorgienne :

« Les insurgés continuent la lutfe. Des combats sont engagés sur plusieurs points dans les districts de Zougdidi et de Sénaki, Le long de la rivière Kodor plusieurs milliers de révolutionnaires ont arrêté la marche des troupes russes. Des détachements communistes formés hors du territoire géorgien participent aux combats avec les troupes sovié-tiques. Parmi les fusillés de Batoum se trouve la jeune fille Agathe Gordeladzé. Le 17 septembre les détenus de Batoum ont forcé les portes de la prison et se sont enfuis. »

Le projet de budget pour 1925

sans relâche et M. Herriot y consacre le plus clair de son temps, ayant le vif désir, nous en avons l'assurance, d'en réaliser l'équilibre avant la fin du mois.

Déjà, les fascicules exposant dans leurs détails les propositions budgétaires dont les ministres ont fixé les chiffres globaux sont à l'impression et il est infiniment probable que vers la fin du mois, le 29 ou le 30, la commission des finances en sera sai-

Rien cependant de définitif ni dans les chiffres, ni dans la procédure d'examen, ni dans les dates ne sera décidé avant le prochain conseil des ministres. C'est là que les résolutions définitives seront prises.

A BIENTOT LE BUDGET!

Un communiqué officiel annonce que la préparation du budget de 1925 avance rapidement. L'examen des dépenses est presque terminé, mais en ce qui concerne les recettes, l'étude n'en est pas encore achevée. Toutefois on compte que la semaine prochaine, le ministre des finances sera en mesure de communiquer au Conseil des ministres, ce budget équilibré.

Dans quelques jours, les contri-buables verront, d'après le détail des dépenses et des recettes, si les prochaines feuilles d'impôt seront plus légères que celles de cette an-

D'aucuns ont confiance : ils espèrent que les dépenses ont été comprimées le plus possible, et que des économies sérieuses ont été réalisées. Mais rien n'est moins sûr, car ce qui est certain, c'est que tous les

impôts sont maintenus et qu'ils se-

ront réclamés, tout comme l'an passé, aux contribuables. L'ère des compressions n'est pas encore venue, et si même quelques dépenses sont supprimées, le contribuable sera soumis au double dé-

cime, et au chiffre d'affaires. On promet que l'année prochaine, il y aura du nouveau, et que les éco-

nomies seront sérieuses. Déjà, des projets de loi sont an-noncés: et c'est ainsi que les journaux annoncent lundi matin qu'un certain nombre de députés viennent de déposer une proposition de loi tendant à la suppression des Conseils de préfecture.

L'article 2 est ainsi conçu: « Les affaires contentieuses soumises actuellement à la compétence

M. Aimery, député unioniste, par et qu'il ne s'arrêtera pas à des demi- du Conseil de préfecture ressortiront lant à Birmingham, a déclaré qu'il mesures. instance, sauf ce qui sera dit aux articles 3 et 4.

» Les affaires de la compétence pénale du Conseil de préfecture se-ront dévolues aux tribunaux correctionnels.

» Le contentieux électoral, actuel-lement de la compétence du Conseil de préfecture, sera porté directe-ment devant le Conseil d'Etat.

» Le jugement des comptes des

communes et des établissements publics, dévolu précédemment au Conseil de préfecture, sera confié à une commission composée des trois directeurs départementaux des contributions directes, de l'enregistrement et des contributions indirectes, et de deux conseillers généraux désignés par le préfet.

» Les appels des décisions de cette commission seront portés devant la Cour des comptes. »

C'est un beau projet : mais com-bien de fois a-t-il été proposé, voire même voté?

Conseillers de préfecture, souspréfets sont condamnés depuis longtemps: l'arrêt de suppression de ces fonctionnaires a été rendu par la Chambre plusieurs fois.

Conseillers de préfecture et souspréfets subissent cette période de crise, et restent en place quand même...

Bien qu'il ne soient pas constitués en amicales ou en syndicats, bien qu'ils n'aient jamais exprimé des désiderata concernant leur situation, ils ne s'en font pas. Ils laissent tomber sur eux toutes sortes de critiques, mais ils continuent leur bonou d'autres plus jeunes, attendent leur tour d'entrer.

Cette fois-ci le projet déposé contre les conseillers de préfecture sera-t-il voté ? L'exécution suivra-t-elle

le vote? Nous le répétons, les conseillers de préfecture, et les sous-préfets ne s'insurgent pas contre les Gouvernements et ne font faire aucune campagne pour défendre leur fonction, parce qu'ils savent que les plus ennuyés par cette suppression se-

L'expérience a été faite : elle a prouvé qu'il était difficile d'espérer cette suppression. C'est si agréable pour un parlementaire de dire: « mon sous-préfet est très chic », ou, dans d'autres circonstances: « Ah! non! j'en ai assez de lui, je

raient les parlementaires eux-mêmes.

vais le faire sauter. » Cet accident se produit assez souvent; depuis quelques semaines: il y eut une époque en 1896 et 1897, où ces « sauts » furent nombreux.

C'est le risque du métier pour les conseillers de préfecture et les souspréfets. Ils ne « sautent » pas tous: mais on les oblige à aller respirer un air nouvēau, dans une région deshéritée.

L'économie réalisée par la suppression de ces fonctionnaires ne serait pas très importante : mais ajoutée à d'autres économies, cela ferait une jolie somme qui viendrait soulager les contribuables. Le semaine prochaine nous serons

fixés sur le budget de 1925, et à la rentrée des Chambres, quand ce budget sera discuté, nous verrons bien les propositions qui seront faites pour la compression des dépenses! Mais si on réduit un chapitre du budget pour gonfler un autre chapitre, tant il vaut laisser les choses en

l'état., n'est-ce pas ? LOUIS BONNET,

Le Monument Bourseul On nous communique:

Le 12 octobre, la ville de St-Céré inaugurera le monument élevé à la mémoire de Bourseul, inventeur français du téléphone. A cette occasion, il importe non pas seulement de célébrer la pensée d'un savant, mais de la réaliser. Le département du Lot qui jusqu'en 1922 était le dernier des départements français par ordre d'importance du réseau téléphonique, a fait un effort méritoire d'organisation; dès maintenant 2.200 kilomètres de circuits sont établis. Il ne manque plus guère que des abonnés. Au jour où se dressera le buste de Bourseul, il serait bon, il serait nécessaire que de nouveaux abonnements fussent souscrits. Au nom du département et de l'Administration, nous adressons un

A. DE MONZIE, Président du Conseil Général, Sénateur.

> LAFFONT, Directeur des Postes et des Télégraphes du Lot.

Médaille militaire

La médaille militaire est décernée à M. Guitard, ancien soldat au 7º d'infanterie : « Excellent brancardier courageux et ayant grand mépris du danger. A été blessé très grievement pendant qu'il transportait un camarade blessé, le 30 mai 1918, devant Vierzy. »

Commissariat de police M. Boudier, notre sympathique et

dévoué commissaire de police est nommé à Bordeaux.

Depuis que M. Boudier était à Cahors, il avait su s'attirer l'estime de la population par sa bienveillance et son tact.

Les nombreux amis qu'il compte dans notre ville le voient partir avec regret mais ils se réjouissent de l'avancement qu'il obtient.

Nous adressons à M. Boudier nos sincères félicitations. Maria Company of the Company of the

A quand la fin?

La question de l'eau semble être à la veille d'être résolue. Après 8 jours d'impatience, de mécontentement, la population cadurcienne et celle de Labarre notamment, ne connaîtront plus le rationnement désagréable et irrégulier, parcimonieux de l'eau de source.

Nous nous garderons bien de dire l'heure, le jour, la semaine de la fin de la crise d'eau; nous laissons ce soir aux entrepreneurs et ingénieurs.

Mais il faut reconnaître que cette crise d'eau n'incombe à personne de notre ville. Le personnel habituel du service des eaux s'est dépensé sans compter et a exécuté à la lettre les instructions des entrepreneurs.

Ils ne pouvaient pas faire autrement; it ne leur appartenait pas de trouver le personnel nécessaire, pour activer la marche, la fin des travaux. Il n'y a qu'à voir, comme nous l'indiquions dans notre dernier numéro, comment se font les travaux de canalisation et comment on comble les tranchées — vrais casse-cous - de la cour de la gare et d'ailleurs.

Dans tous les cas, à l'avenir, on fera bien de prendre des précautions, notamment pour cette question de l'eau qui préoccupe au plus haut point la population et ne pas peuvent ou ne doivent pas être tees par ceux qui sont charges de l'exécution des travaux.

En principe, ne devrait-on pas terminer un travail avant d'en commencer un autre? Cela paraît rationnel.

En attendant, encore aujourd'hui mardi, les habitants des immeubles du Boulevard, de la rue Foch à Labarre n'ont pas eu d'eau!

Conseil Général du Lot

Séance de lundi matin

Le Conseil Général du Lot s'est réuni lundi matin à 10 heures 1/2 sous la présidence de M. le docteur Gélis, doyen d'âge.

Etaient présents : MM. Gélis, Gayet, Lacaze, Calmels, Filhol, Guilhem, Jardel, Miquel, Pradines, Peindaries, Rouma, Bénech, Ayroles, Larnaudie, Loubet, Laparra, Roussilhe, Vaissié, de Monzie, Fontanille, Orliac, Bouat, Constant, Coulon, Cambornac, Limes.

M. le Préfet assiste à la séance. En ouvrant la séance, M. le docteur Gélis prononce le discours suivant:

Discours de M. le docteur Gélis

Messieurs et chers Collègues, C'est avec le plus grand plaisir que je vous adresse à tous mes bien cordia-les salutations. Il m'est particulièrement agréable de souhaiter la bienvenue à no-tre ami le docteur Léon Peindarie, maire de Montcuq et conseiller d'arrondissement depuis longtemps de ce canton. Ses électeurs ont su reconnaître ses nombreux services et ses convictions nettement républicaines en l'envoyant siéger avec une imposante majorité à notre Assemblée départementale. Le Dr Léon Peindarie est un modeste qui s'est toujours effacé devant les autres. C'est ainsi qu'il avait déjà donné tout son concours à son confrère et ami le Dr Darquier, ainsi qu'à son confrè-re et ami le Dr Valat. Et il a fallu la mort de celui-ci pour que, sur les instances persistantes et renouvelées de ses amis il se décide, à son tour, de représenter le canton de Montcuq au Conseil général. Permettez-moi, Messieurs, de lui adresser mes bien vives félicitations.

Je salue également Monsieur le Préfet, et tiens à lui exprimer tous nos vœux en lui donnant l'assurance qu'il trouvera parmi nous le meilleur accueil républicain. Il peut absolument compter sur nous.

Votre prédécesseur, Monsieur le Préfet, laisse parmi nous des regrets. Il avait su se faire aimer de nous tous, et laisse la réputation d'un administrateur avisé qui s'occupait sérieusement et intelligemment de ses fonclions et de notre département. Nous sommes sûrs de trouver en vous le digne continuateur de M. Brizard.

Messieurs, qu'il me soit permis avant de terminer d'émettre un vœu, qui n'a rien de politique, laissant à d'autres plus éloquents, plus compétents que moi le soin de traiter ces questions. C'est d'organiser dans notre beau département l'Industrie

Nous avons dans notre vieux Quercy

tous les élément nécessaires pour la réalisation de ce projet : Beautés naturelles, Monuments historiques et sites préhistoriques qui nous permettraient de lutter avec succès avec les pays les plus favori-sés. Du reste l'affluence des Touristes qui devient de plus en plus nombreuses nous indique la grande source de richesses inconnues jusqu'à ce jour et dont l'exploitation nous permettrait, j'en suis sûr d'envisager l'avenir financier de notre Dépar-

tement avec la plus grande confiance. Et maintenant avant de vous appeler au travail, permettez-moi d'adresser quelques paroles de regrets et de tristesse en évoquant la mémoire de notre collègue et amis le Dr Valat. Déjà plusieurs de mes collègues et moi-

même avons exprimé la peine cruelle et la part considérable que nous prenions dans cette perte.

Nous avons tous su apprécier sa volon-té, ses qualités, sa compétence, dans les différentes affaires qu'il a eu à traiter ici. Aussi, je proposerai de procéder à l'élection de votre bureau et de lever la séance pendent 10 minutes et la séance pendant 10 minutes en signe de

Le Conseil procède à l'élection du bureau. Sont élus : Président, M. de Mon-

zie par 18 voix. Vice-Présidents: MM. Larnaudie, 19 voix et Fontanille, 19 voix. Secrétaires : MM. Jardel 21 voix

et Roussilhe, 20 voix. Puis, comme l'avait proposé M. le docteur Gélis, la séance est levée en signe de deuil, pieux hommage rendu à la mémoire de M. le docteur

A 11 heures, la séance est reprise. M. de Monzie prend place au fauteuil présidentiel.

Il excuse M. le Docteur Pezet qui vient d'avoir la douleur de perdre son père, puis il fait l'éloge et salue la mémoire du docteur Valat, ainsi que celle de M. Grillon, ancien préfet du Lot.

Après avoir adressé le salut du Conseil général à M. Brisard, ancien préfet, il souhaite en excellents termes la bienvenue à M. Castanet, le nouveau Préfet du Lot.

M. de Monzie prononce ensuite le discours suivant:

Monsieur le Préfet,

Nous n'avons pas coutume ici de multiplier les congratulations aux gouverne-ments qui se succèdent, vous ne trouverez dans nos annales aucune trace de ces enthousiasmes départementaux aussi vifs que passagers ou contradictoires dont il est fait état deux fois l'an, Les grands hommes d'hier ne nous ont jamais comptés parmi leurs courtisans. Un certain goût de l'indépendance nous a toujours préservés des génufiexions politiques. Auourd'hui cependant je manquerais à mon sentiment propre et à celui de mes collègues si je ne saluais pas la renaissance du sentiment français que symbolise dan 3 le monde Edouard Herriot.

On nous imputait depuis 1919 ou depuis 1922 une manière d'impérialisme procédurier. C'est fini. Le monde nous a retrouvés tels que l'histoire nous a connus, dès avant notre 11e Révolution, aimant la paix d'un cœur mystique et la France avec un esprit averti. Le mysticisme des hommes pratiques, que voilà bien une formule dont il convient de ne pas laisser ie hénénement du 11 mai réalise le vœu du 11 mai; il parle à l'ensemble des nations en piace de discuter et de disputer avec chacune d'elles. Il est plus occupé des buts que des moyens, nous sommes d'accord.

Dans la mesure où l'assemblée départementale peut concourir à l'œuvre générale, nous sommes prêts à seconder l'effort nécessaire de compression, de réorgani-sation et de réfection qu'impose une situation financière aggravée d'atermoiements ou d'expédients. C'est ici le grand-œuvre, qui ne saurait être l'œuvre ni d'un jour ni d'un homme. Avant tout et de toute urgence, il importe de publier l'état « de ce que montent les dettes », comme on disait au temps de Catherine de Médicis. Cette nécessité d'un inventaire que je proclamais en mai dernier ne saurait être éludée par l'adresse et la grâce de M. Clémentel dont je suis tout le premier à louer les oppor-tunes qualités. Veuillez dire au Gouvernement, Monsieur le Préfet, que les élus républicains du Lot l'encouragent à trans-poser de la politique extérieure à la politique intérieure les méthodes de franchise dont il a usé à Londres et à Genève. Plus de délais et plus d'avantages! La confiance, donc la force dans le pays ira à qui dira

Nous savens bien que l'Allemagne ne payera pas notre prochain budget. Nous voudrions que les prestations obtenues d'elle fussent utilisées par la France comme elles l'ont été par la Yougo-Slavie. Ce serait un inadmissible scandale que, n'ayant point de main-d'œuvre à suffisance et d'outillage économique dans plusieurs régions, notre mésentente nous privât d'utiliser ce que malgré tout nous recevrons demain. J'ai inscrit en 1922 la région du Haut-Quercy comme demanderesse. Ma requête, accueillie avec politesse par M. Le Trocquer, prend aujourd'hui une forme plus directe et pressante. Qu'on donne à nos colonies africaines le machinisme que l'Allemagne est en état de fournir et au Lot, au Sud-Ouest tout entier, dont le déficit industriel est évident, la main-d'œuvre sans laquelle nous n'accomplirons pas, nous n'oserons pas les grands travaux qui sont le salut pour nous: aménagement de la haute et moyenne Dordogne, construction de centrale électrique à Vayrac, répartition de l'électricité dans nos campagnes, percée ferroviaire de notre département. C'est trop! s'exclameront les professionnels de la stagnation. Non! Ce programme n'est point excessif pour rendre vie à cette partie de France doat la vie s'en va. L'économie agricole ne se contente plus des conditions rudimentaires du passé. C'est à prendre en charge ou à laisse mourir. Je pose notre revendication à la vie sous forme d'une candidature précise à la liqui-dation de la guerre. Le Nord et l'Est retrouvent ou retrouveront dans les légitimes réparations dont la collectivité supporte les frais, une pius-value incalcuiable encore; nous ne voulons pasêtre handicapés par l'accomplissement de notre devoir national envers les régions envahies. Les viticulteurs du midi ont été naguère entendus pour de moindres doléances : les producteurs du midi ne doivent pas être délaissés, quand leur cause est devenue cause française et que l'équilibre national est mis en péril par la défail-

Tels, sont, Monsieur le Préset, les vues, souhaits et suggestions que m'impose mon rôle au Conseil général du Lot. Nous avons résolu il y a cinq ans de ne plus administrer au jour le jour avec un empirisme aveugle. Nous voulons suivre

bientôt les merveilles du Lot, vous visiterez, je vous en prie, l'église fortifiée de Rudelle. Dans cette église existe une étrange horloge, une horloge qui marque les heures, mais qui n'a pas de cadran. Les habitants apprennent par une sonnerie horaire le système de leur journée. Mais ils ne peuvent pas suivre du regard la fuite des minutes. Nous ne voulons pas travailler sous le régime de l'horloge de Rudelle: nous voulons être avertis à tout instant du point où nous en sommes ; c'est dans cet esprit que nous vous proposons notre collaboration et que nous vous demandons la vôtre.

Ces considérations générales développées, M. de Monzie évoque la tâche immense qu'il y aurait à réaliser dans notre département, tâche dont il saisit mieux l'importance après 20 ans de collaboration au Conseil général du Lot.

« J'ai surtout compris, poursuitil, dans cette longue suite d'années ce qu'était et ce que valait ce pays et combien sa ruine lente, son dépérissement continu étaient sacrilèges. Les gens casaniers me reprochent de voyager au loin trop volontiers. Que leur importe si j'ai aimé davantage nos paysans en les confrontant avec d'autres visions dans les steppes russes, les plaines hongroises ou les sombres vallées de l'Estramadure! Je crois qu'il faut voir beaucoup pour s'accoutumer à voir. Tout compte fait des visions que j'ai accumulées, j'ai confirmé mes préférences pour ce pays de mon adoption. Il ne s'agit que de l'estimer à sa vraie valeur et de l'y égaler par un effort de notre volonté. »

En terminant, M. de Monzie invite ses collègues à se mettre au travail et les remercie, au nom du bureau du Conseil général, de la nouvelle confiance témoignée.

De vifs applaudissements saluent le discours de M. de Monzie. M. le Préfet se lève, et remercie en

ces termes:

Discours de M. le Préfet Monsieur le Ministre, Messieurs,

Je n'aijamais tant envié, qu'aujourd'hui, la superbe éloquence de votre Président, afin de vous remercier, Messieurs, comme je le voudrais de votre charmant accueil; pour vous dire, Monsieur le Ministre, combien je suis confus des éloges excessifs que vous avez faits de ma personne, combien je vous sais gré de la pré-cieuse collaboration que vous m'avez promise.

Votre si chaude et si cordiale bienvenue double le prix de la dette de reconnaissance que j'ai contractée envers vous depuis le jour où j'ai posé ma candidature à la Préfecture du Lot. Elle a été patronnée, en effet, par tous les parlementaires de ce département qui ont tous grandement contribué à son succès. Il m'est très agréable de leur en exprimer publique-ment, ici, ma profonde gratitude.

Les regrets que vous cause le départ de mon prédécesseur et ami, M. Brisard, les éloges que vous avez faits de lui, les félici-tations que vous lui avez adressées pour son bel avancement, me font le plus

grand plaisir.

Je m'appir meraj a sulves ses traces;

Je m'efforceral de l'eguirer ses traces;

Je sals que la tâche sera lourde. Mais j'en sens le poids s'alléger parce que j'ai la bonne fortune de vous trouver à la tête de cette Assemblée. Permettez-moi de saluer, en votre personne, Monsieur le Ministre, l'homme éminent que M. le Pré-sident du Conseil vient de choisir pour présider la commission chargée d'étudier les modalités de la reprise des relations entre la France et la Russie; l'homme d'Etat dont je ne cesse d'admirer la noble intelligence, la merveilleuse érudition, la puissance prodigieuse de travail, Macti-

Ma tache me semble plus facile parce que j'ai le bontieur de rencontrer au sein de ce conseil : le Questeur M. Loubet, le Sénateur M. Fontanilles qui s'ingénient, tous deux, à aplanir toutes les distrultés et dont la paternelle bonté est proverbiale; M. Bouat, Député, qui excelle dans les questions économiques et agricoles; et parce qu'aussi j'ai eu la grande joie de constater qu'ici les compétences sont nombreuses, que chacun de vous s'y est spécialisé dans les questions qui lui sont le plus familières qu pour lesquelles il a une naturelle affinité et à le solution desquere il apporte une seignes aventiones. ques il apporte une science avertie, un zèle et un dévouement inlassables.

J'ai reçu, le 21 août à midi, l'ordre de rejoindre immédiatement Cahors. J'y suis arrivé, le même jour, à 22 heures. Depuis je n'y ai que peu séjourné, en raison des opérations des conseils de révision de la classe 1925. Cette tournée de révision m'a permis de faire tout de suite la connaissance de beaucoup d'entre vous, de visiter une partie de votre si pittoresque, si curieux et si ravissant département. Je le connaissais, il est vrai, déjà un peu, et je remercie M. le Ministre d'avoir bien voulu rappeler que, par mes origines, je ne suis pas un étranger pour vous.

Mais je n'ai pas eu le temps matériel d'éludier convenablement les affaires qui vont être soumises à vos délibérations. Aussi je vous demande toute votre indulgence pour cette session. Je n'y serai for-cément qu'un témoin muet. Mais je pourrai écouler, m'inspirer des directifs qui naîtront de ves déhats, et j'espère, malgré

la passivité de mon role, qu'il me sera tout de même très profitable. Je puis, tout au moins, vous affirmer, des à présent, que mes collaborateurs et moi nous nous consacrerons surtout à l'ad-ministration préfectorale et communale. Nous nous tiendrons, à cet enet, en contact permanent et tout cordial avec tous les élus du département, des cantons et des communes. Nous ferons tout ce qui sera humainement possible de faire pour que les populations voient, dans l'Administra-tion préfectorale, la collaboration de tous. Pour animer cette action, nous n'aurons, M. le Ministre, qu'à nous inspirer du programmesi séduisant dont vous nous avez tout à l'heure si magistralement exposé les grandes lignes. ¿s suis, à ce sujet, en pleine communion d'idées avec yous.

Aujourd'hui même j'adresserai les principaux passages de votre très remarquahle discours au Gouvernement afin qu'il sache quels sont les sentiments du Conseil Général du Lot et quels sont ses désirs. Ce qui m'amène à yous dire, Messieurs, que je n'oublierai jamais que je suis ici le représentant du Gouvernement Républicain et qu'à ce titre je dois défendre et

faire aimer la République. Pour la faire simer, j'estime qu'il est nécessaire et indispensable de faire de bonne administration.

Pour la défendre et la faire progresser,
il faut que les républicains soient étroite-

la marche de nos destins. Vous connaîtrez ment unis. C'est ce que je leur ai toujours | une subvention pour participer à recommandé. Ici je n'aurai pas cette peine. 'union est faite; elle a triomphé le 11 Mai. Je vous donne l'assurance que tous mes efforts tendront à la maintenir et à la fortifier.

A cette double mission administrative et politique je travaillerai avec une volonté ferme, avec une énergie tenace, avec tout mon cœur.

Messieurs,

En terminant, je tiens, au nom de mes collaborateurs et en mon nom personnel, à m'associer respectueusement aux paroles de votre Président devant le deuil qui a frappé le Conseil Général en la personne d'un de ses membres les plus distingués : M. le Dr Valat.

Séance de l'après-midi

La séance est ouverte à 16 h. 1/2, sous la présidence de M. de Mon-

M. Jardel fait connaître que depuis quelque temps, on trouve beaucoup de vipères dans certaines régions du département, c'est un réel danger pour les troupeaux.

Il demande qu'on vote une prime pour la destruction des vipères. Renvoyé à la Commission des finances.

M. Jardel indique que les propriétaires ont constaté une épidémie qui provoquait des ravages considérables dans la culture des pommes de terre.

Il demande que le directeur des services agricoles soit invité à se rendre dans les régions dévastées pour étudier les mesures à prendre contre cette maladie.

Il en est ainsi décidé. MM. Bouat, Loubet, Calmels, Gayet déposent le vœu suivant : Le Conseil général du Lot,

« Considérant que les Gouverne-ments espagnol et allemand viennent de conclure un arrangement commercial important,

« Que les vins espagnols sont désormais admis sur le territoire allemand sans limitation d'un contingentement quelconque, au bénéfice de droits qui constituent un avantage substantiel par rapport au tarif allemand de droit commun,

« Que jusqu'au 10 janvier prochain, l'Allemagne est tenue par les articles 264 et suivants du Traité de Versailles, d'étendre aux produits français les avantages de toutes natures qu'elle consent à ceux d'une puissance quelconque,

« Emet le vœu que, par les soins du Gouvernement français les vins français bénéficient désormais des avantages consentis aux vins espagnols par la nouvelle convention et ceci sans aucun contingentement. »

Ce veu est adopté. MM. Bouat, Larnaudie, Limes, Calmels déposent le vœu suivant :

Le Conseil général du Lot, « Considérant que le Gouvernement a décidé d'accorder aux militaires en service des permissions agricoles pendant la durée des

« Mais considerant que notamment pour les soldats éloignés de leurs fovers, ce déplacement demeurant à leur charge, est devenu pour eux très onéreux, malgré les réductions faites sur les réseaux, que les familles nécessiteuses ou chargées de famille sont précisément celles qui ont le plus grand besoin de ce concours occasionnel.

« Emet le vœu que des billets gra-tuits soient délivrés aux militaires rappelés dans leurs foyers pour une permission agricole. » Adopté.

MM. Bouat, Laparra, Calmels et Constant déposent le vœu suivant : Le Conseil général du Lot, « Considérant qu'en yue de la

hausse constante du pain, des mesures doivent être prises par le Gouvernement pour enrayer la hausse artificielle, mais que ces mesures ne doivent en aucune manière atteindre ou gêner la production agricole, alors que le principal remede au mal est, au contraire, de l'encourager pour la rendre plus ac tive et plus féconde,

Emet le vœu: « Que les Pouvoirs Publics encouragent par tous les moyens la culture du blé et facilitent l'augmentation du rendement par la diminution du prix des engrais, des machines et matières premières nécessaires à l'agriculture et notamment par l'abaissement de leurs frais de transport. »

Adopté.

M. Larnaudie donne communication d'une circulaire du ministre des travaux publics relative à l'application de la loi du 21 août 1923 qui a fixé les conditions d'attribution de subventions de l'Etat aux départements, aux Chambres de commerce et aux communes pour l'organisation et l'exploitation de services publics réguliers de transport par voitures automobiles et à tracteur électrique.

Un plan d'ensemble sera dressé par l'ingénieur en chef et soumis à la session d'avril au Conseil géné-

Le même rapporteur propose le rejet d'une demande tendant à la création d'une ligne d'autobus de Payrac à Souillac par le Roc et Lamothe-Fénelon, en raison de l'étroitesse de la route. Le rejet est approuvé. Une demande tendant à ce qu'il

soit établi entre Conduché et Marcilhac en plus du service actuel d'autobus, un deuxième service le soir, après l'arrivée à Conduché des voyageurs venant des deux directions de Cahors et de Capdenac est approuvée pour 6 mois. La dépense s'élèvera à 4.500 fr., mais les communes intéressées seront invitées à voter

cette dépense. Adopté.

Le Conseil vote une subvention de 1.374 fr. en faveur de l'autobus de Sauzet à Cahors qui assurera 2 services par semaine, les mercredi et sa-

Plusieurs demandes de création de lignes sont ajournées.

M. Jardel demande que le Conseil général décide de faire remettre à chaque conseiller général un exemplaire du cahier des charges relatit aux autobus. Il en est ainsi décidé. M. Gayet propose la suppression

du sectionnement électoral dans les communes de Lherm, Labastide-du-Vert et Duravel, en raison du nombre insuffisant des électeurs dans les sections.

Approuvé. Il propose le maintien du sectionnement dans la commune d'Espagnac-Ste-Eulalie et le rétablissement du sectionnement dans la commune de Cajarc. Adopté.

Il propose de voter le rétablissement du bac de Larroque-des-Arcs: la dépense s'élèvera à 9.600 fr. mais la commune paiera une subvention de 4.128 fr. Adopté.

M. Gayet donne communication du tableau de classement général des demandes formées par les communes pour leur venir en aide dans les dépenses de constructions ou d'appropriation scolaires.

Après discussion, la question est ajournée.

Acte est donné de la réponse de la Cie du P. O. à un vœu du Conseil général tendant à la création d'une halte à Frontenac. La Cie répond qu'en raison du petit nombre de voyageurs sur ce point de la ligne, il n'est pas possible de créer cette

La séance est levée à 7 h, 1/4,

Une importante réunion agricole à Cahors

Nous apprenons que le 1er octobre à 13 heures 30, se tiendra à la Maison de l'Agriculture (ancien Evêché) à Cahors, une réunion a laquelle sont conviés tous les dirigeants de groupements agricoles ainsi que les cultivateurs du département,

On jugera de l'importance de cette réunion par les questions qui y

« L'Union centrale des Syndicats des agriculteurs de France et ses services économiques » par M. Zir-nheld, Directeur de la Coopérative de l'Union Centrale. « L'organisation mutualiste de

l'Union Centrale » par M. Vuigner, Directeur de ce service. « Les accidents agricoles et les mutuelles » par M. Meuge, Directeur de la Caisse Centrale accidents de l'Union Centrale,

Une malencontreuse chute

M. Tulet, tonnelier, avenue de jeudi dernier, une chute malheudans la rue Cleme face de la maison de M. Astruc, marchand de fer.

Venant d'acheter des tiges et des plaques de fer, il chargea ces objets sur l'épaule afin de les transporter chez lui. En voulant descendre du trottoir, son pied s'engagea dans du treillage et, entraîné par le poids de son fardeau, il tomba durement sur la chaussee.

Les témoins de cet accident relevèrent aussitôt M. Tulet, qui portait de sérieuses contusions à l'épaule et quelques profondes plaies au visage, et le transportèrent chez M. Gayet, pharmacien, où il recut des soins

Le blessé put ensuite regagner son domicile,

Arrestation

La police a procédé à l'arrestation de la nommée Constant Maria, épouse Houillé, 29 ans, ancienne bonne au restaurant de la rue de l'Univer-

Plainte avait été portée contre elle pour vol, par ses anciens patrons. Effectivement, à la suite de l'en-

quête faite par la police, on trouva chez Maria Constant du linge appartenant à Mme Rigal. Elle a fait des aveux complets et a été écrouée à la prison.

Accident

Dimanche, M. Filhol, le sympathique huissier de Luzech, était en automobile près de Montcuq, lorsque la voiture capota,

M. Filhol a été relevé grièvement blessé. Un de ses amis qui était avec lui dans la voiture n'a eu aucun

Nous formons des vœux pour le prompt rétablissement de M. Filhol.

Tribunal correctionnel Audience du 20 septembre 1924

VOL DE VOLAILLES

Le nommé Jean Delfau, 22 ans, demeurant à Cabrerets, a volé à M. Décremps, ancien instituteur, demeurant au port de Saint-Cirq, huit têtes de volailles. La mère du délinquant, Eugénie Delfau, 47 ans, est poursuivie pour complicité par re-

Le tribunal condamne Delfau à un mois de prison, et sa mère à quinze jours de la même peine, en les faisant bénéficier tous les deux de la loi de sursis,

COUPS ET BLESSURES

Un rempailleur de chaises, Jean Sabatié, demeurant rue du Port-Builier, a porté des coups et fait des blessures à la femme Victoria Dessain. Il est condamné par défaut à

INCENDIE Eloi Cournille, 14 ans, d'Esclauzels, est poursuivi pour avoir incendié une grange. Le tribunal ayant estimé qu'il avait agi sans discerne-

CHASSE AUX OISEAUX

Est également relaxé pour avoir agi sans discernement, le jeune Vineent Norbert, demeurant Faubourg Saint-Georges, pour avoir chassé des

Chronique des Théâtres

Nous sommes heureux d'annoncer pour JEUDI 25 SEPTEMBRE une Soirée de Gala donnée au PALAIS DES FÊTES par

Monsieur PINAUD Professeur de Danse que les Cadurciens n'ont pas oublié et Mademoiselle LILY PINAUD, son élève, AU PROGRAMME:

La Chanson du Printemps (dansée par La Gigue Américaine, grand succès (dansée par M. Pinaud).

Danses mondaines en Espagne superbe numéro sensationnel exécuté en costume Espagnol.

La Liserette présentée pour la première fois au Cla-ridge's Hôtel à l'occasion de la fête des Liserés Verts. Le célèbre boston : Les Millions d'Arles

um. Chez le Sorcier (ballet magique et costumé). Interprétation du Ballet Egyptien de Luigini créé et exécuté cet hiver à la Sorbonne et à la Foire St-Germain. Le grand succès original et amusunt; Les ombres animées. GINÉMA : La Gageure, drame français

en 4 parties, et un comique, Grand Orchestre Malgré l'importance de cette soirée les prix ordinaires des places seront maintenus: 3 fr., 2 fr.25, 2 fr., 1 fr. 50, 1 fr., 1/2 tarif pour les enfants.

Arrondissement de Cahors

St-Denis-Catus

Les sangliers. - Notre commune étant trés boisée les sangliers y pullulent et font de grands dégâts.

Mercredi, M. Plassar lieutenant de

louveterie, a lancé sa mento première sortie, im renard a été tué par lepiqueur stanislas et à la deuxiè-me sortie, le piqueur France. me sortie, le piqueur François a tué un sanglier au-dessus du hameau de

Nos félicitations à ces adroits chas-

Lauzès

propos d'une suggestion, - A la suite de l'article que nous avons publié le 16 septembre suggérant l'établissement d'une route reliant directement Lauzès et St-Géry, nous avons reçu de M. Bénech, Con général du canton de St-Géry, la lettre suivante:

Tour-de-Faure, le 20 sept. 24.

Monsieur le Directeur, C'est avec plaisir que je réponds en ce qui me concerne à l'appel de votre cor-respondant de Lauzès (Journal du Lot 16 sept.) et je suis tout prêt à seconder ses vues. Voici la marche à suivre.

Il faut d'abord que les deux municipalités ou les propriétaires intéressés, constitués en syndicat, se mettent d'accord pour demander la construction de la route St-Géry-Lauzès et cette construction décidée, il faut qu'ils adressent une demande à M. le Préfet en spécifiant s'ils veulent construire la route avec la concours du département ou avec le concours du Génie

Avec le concours du département la route ne pourra pas être construite avant plusieurs années car elle est handicapée par d'autres demandes déjà agréées et cela l'autant plus qu'il n'est plus possible de construire chaque année une route ou un tronçon de route par canton comme cela se passait avant 1914; les frais de construction des routes étant beaucoup trop

Au contraire avec la concours du Génie rural, qui rend tant de services dans le département, la construction de la route demandée peut se faire très rapidement. Si les intéressés fournissent le terrain ou le cèdent à bon compte, le département et l'Etat paieront la moitié des frais de construction de la route. Que les deux municipalités qu un syndicat de propriétaires intéressés adressent donc à M. le préfet le demande pérsonne le le le demande pérsonne le le demande pérsonne paur le Préfet la demande nécessaire; pour le reste M. le docteur Jardel et moi ferons

le nécessaire. Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués. DE BÉNECH.

Bélaye

Fête de Lalande. — Voici le programme de la fête de Lalande du 28 septembre 1924 organisée en l'honneur des vendanges, par la jeunesse:

Dimanche à 8 heures : Arrivée de la musique, 9 heures : Tour de ville en mu-

10 heures: Aubades aux habi-11 heures : Apéritif concert

14 heures : Jeux divers : (poele, cruche, course aux grenouilles). 16 heures: Ouverture du grand

bal champêtre; 19 heures: Embrasement général; 20 heures : Tour de ville en musi-21 heures : Départ d'un énorme

dirigeable : « Les Landais s'envolent. » 21 heures 1/2: Ouverture du grand

bal de nuit.

Lundi matin 2 heures : Farandole et réveillon d'adieu. Pendant cette journée les visiteurs trouveront marchands forains et eafes sur les lieux, et auront le meilleur accueil de la population.

sont également déposés à la mairie depuis quelque temps : une somme depuis quar Mlle Marcelle Crouzet, demeurant à Meymes et un sportemonnaie contenant une petite somme, rouvé par le jeune Jean Maillet. rélicitations à ces honnêtes person-

Echo de la fête des Gabarres. - Les ournées des fêtes du populeux quarier de Gabarès furent l'occasion de nombreux divertissements qui attièrent une foule de visiteurs.

pans ce lieu de réunion admirable iles amusements sont sans cesse ttrayants, chacun trouve le charme et la gaieté.

sile temps s'était montré maussade la première fête de la cité, il favorisa un soleil radieux les trois journées le la deuxième fête.

Les organisateurs ont bien fait les hoses et méritent nos remerciements t félicitations.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Nécrologie. - Dimanche, ont eu lieu les obsèques de M. Pezet, père de M. le Docteur Pezet, maire de Figeac, décédé à son domicile, Boulevard Labernade, à l'âge de 89 ans. Une foule nombreuse et recueillie l'a accompagné à sa dernière de-

C'était un homme très affable et très aime. C'est un bon républicain qui disparaît.

Nous adressons à M. le Docteur pezet et à sa famille nos bien sincères condoléances.

Le pont de Capdenac. - Le projet du nouveau pont prévu en ciment armé à voie ascendante et descendante, qui doit remplacer le pont Suspendu actuel, a été soumis à l'approbation de l'administration des ponts et chaussées et est accepté en principe. Mais comme l'entrepreneur en construit un de semblable à Lavaur, notre administration a cru sage, avant que les travaux ne commencent, de procéder à une inspection minutieuse de ce travail pour apporter au pont de Capdenac, le cas échéant, toutes modifications en viie d'une grande solidité, tout en conservant l'esthétique.

Il est à prévoir, néanmoins, que les travaux du pont de Capdenac commenceront au début de l'année 1925. Accident au chantier. - A Fourmagnac, alors que les ouvriers de l'entreprise Salvage, couvreur à Figeac, allongeaient une échelle à coulisse pour atteindre le faîte de la maison d'école, la corde, actionnant la poulie, s'est rompue. La double échelle, en glissant, a projeté à terre l'ouvrier Graissaguel qui, dans sa hute s'est blessé à la cuisse et au côté gauche, încapacité prévue, 15

A qui la parure? — M. le commissaire de police a reçu de F. André Aynac, négociant, rue Gambetta, une parure en or qu'il a trouvée sur la voie publique.

Excès de vitesse. — L'arrêté municipal qui prescrivant une allure maxima de 15 kilomètres à l'heure dans la traversée de la ville à tous les véhicules automobiles n'étant pas observé, plusieurs contraventions pour excès de vitesse viennent d'être dressées par M. Dumas commissaire de police et vont faire l'objet de pour-

Voilà qui va peut-être refroidir les trop bouiliants chauffeurs qui au risque d'écraser les enfants marchent parfois à une allure exagérée sur nos boulevards et dans nos rues.

Nouvelle route. — Se ralliant au seu émis le 3 octobre dernier par le onseil géneral du Lot, l'administradon des ponts et chaussées va commencer incessamment la nouvelle route qui joindra le chemin vicinal de Lissac — face les haras — à la route départementale de Ceint-d'Eau.

L'utilité d'une voie nouvelle s'im- | et à Capdenac-Gare ; 10 heures grand' posait depuis longtemps déjà en raison de l'exiguïté de la rue du Faubourg-d'Anjou, route nationale, où par endroits deux véhicules ne peuvent se croiser, alors que le trafic y est énorme.

En outre, cette jonction va permettre, pour les lots récemment vendus dans le quartier de Clermont, une desserte facile pour l'exploitation des terrains et la construction des immeubles.

A l'instruction. - Plaviel, l'auteur du vol de la bicyclette commis en juin dernier, à Marcilhac, chez M. Marcenac, maître d'hôtel, va faire l'objet d'un examen mental, le médecin aliéniste dira si le pseudo Dupré Batut, est réellement malade ou s'il simule la folie.

Concert public de la musique Les artisans réunis ». — Jeudi prochain, 25 septembre, de 20 heures 30 à 21 h. 30, l'harmonie des Artisans réunis de Figeac, donnera sur la place de la Raison, un concert public dont voici le programme:

1º El Metador, Marche espagnole (adieux); 2º Les Sabots de Suzon, Ouverture (Popy); 3° Le retour à la grande Valse (Chablas) ; 4° Mascarade, air de ballet (Lacôme).

Nota. — En cas de mauvais temps, le concert sera donné sous la halle.

La foire du 15. - La foire du 15 a été favorisée par le beau temps; il y a eu beaucoup de monde et il y a eu un foirail bien garni en bétail où il s'est fait des affaires avec une légère hausse sur les bœufs. Voici les cours pratiqués:

Veaux de boucherie, vendus de 5 fr. 50 à 6 fr. le kil.; gros bœufs de travail, de 5.500 fr. à 6.000 fr. la paire; vaches, de 3.800 fr. à 4.200 fr. la paire; houvillons, de 2.000 fr. à 2.800 fr. la paire; brebis suitées de 150 à 160 fr. la pièce; agneaux, de 95 à 100 fr. la pièce; oies d'élevage pour engraisser, de 90 à 100 fr. la paire.

A la halle : beaucoup de blé vendu de 18 à 19 fr. 50 le 1/5, pas d'avoine ni

Au marché à la volaille : œufs, de 4 fr. 75 à 5 fr. la douzaine; poules, 8 fr. le kil.; poulets, 9 fr. le kil.; lapins,4fr.le kil.; canards,8fr.le kil.; pigeons, 6 fr. 50 la paire; fromage du Cantal, 9 fr. et 10 fr. le kil.; beurre, 12 fr. le kil. En somme bonne foire pour le commerce; les légumes se sont vendus à des prix rémunéra-

Accident. — Mercredi soir, vers 13 heures, une auto de touristes filant à grande allure, débouchait de la rue de la Gare et arrivait au tournant du pont Gambetta pour s'engager sur le quai Legendre. Elle entra en collision avec un cheval de labour qu'une femme amenait nonattelé par la bride. Sous ce choe, le cheval s'abattit et l'automobile que conduisait M. C. R., docteur en médecine, à Paris, dût s'arrêter ayant également des dégâts à sa voiture.

Relevé, le cheval n'était pas mort, mais il avait une profonde blessure la cuisse gauche que dut coioner M. Campagne, médecin-vétérinaire à

Ce fait divers vient compléter la longue liste des accidents survenus à ce carrefour.

Il sera certainement un des derniers, car nos édiles se sont émus de la fréquence des accidents à cet endroit et ont sollicité des ponts et chaussées, une solution rapide à ce

Un plan est à l'étude et va être prochainement soumis par cette administration au Conseil général du

Capdenac-le-Haut

Fête locale. - Les jeunes gens de Capdenac-le-Haut se préparent à célébrer la fête locale de la commune qui a été fixée au samedi 27, dimanche 28, et lundi 29 septembre. Voici le programme des réjouis-

Samedi 27 septembre: Dans l'aprèsmidi, distribution de bouquets à domicile: 20 heures, retraite aux flambeaux

et tour du bourg en musique. Dimanche 28 septembre: 6 heures, salves d'artillerie; tour du bourg en musique; 8 h. tournée à Vic, au port

messe en musique et remise d'une gerbe de fleurs au monument aux morts: 13 heures, ouverture de la fète foraine; 14 heures, tour du bourg en musique; grand bal public sur la pelouse du Saut; 16 heures, départ d'un superbe ballon « L'Uxellodunum »: 17 heures, concert sur la grande place : 20 heures, brillant feu d'artificetiréparM. Lacourt; 21 heures bal public et bataille de confetti sur la grande place.

Lundi 29 septembre : réveil en fanfare, salves d'artillerie et promenade en musique; tournée dans les villages 14 heures, bal public sur la pelouse du Saut ; 20 heures tour du bourg en musique et bal sur la grande place ; minuit, farandole générale, clôture de la fête, soupe au fromage dans tout les débits,

Le meilleur accueil sera réservé aux étrangers. Des places gratuites seront offertes aux attractions et jeux forains. — Le Comité.

Labathude

Vol de poissons. - On nous annonce que trois jeunes gens de Labathude (arrondissement de Figeac), se sont appropriés la caisse en bois contenant du poisson qu'un meunier avait mis dans le ruisseau de Cardaillac dans l'étang de son mou-

Encouragés par cette bonne aubaine, les trois compagnons apercevant un vol de pigeons, sirent feu et en abattirent plusieurs; mais le meunier M. M... s'en étant aperçu, est venu à Figeac porter plainte à M. le procureur de la République. M. Sauvêtre, juge d'instruction

gendarmerie de Lacapelle-Marival. St-Céré

fait procéder à une enquête par la

Grandes fêtes locales. — Programme. — Samedi 27 septembre: A 12 heures, sonnerie des cloches; à 20 heures, brillante retraite aux flambeaux; à 21 heures, grand bal, place des Roubinets, feux d'artifice.

Dimanche 28 septembre. — A 6 heures, réveil en fantare ; à 7 heures, réception de la société Les Touristes de Brive; à 8 heures, aubade aux jeunes alles de la classe; à 10 heures, défilé des sociétés ; à 11 heures, apéritif-concert; à 12 heures, tour de ville en musique.

A 15 heures, défilé des chars fleuris, précédés par la société Les Touristes de Brive, qui exécuteront un morceau sur les diverses places de la ville. Prix ; 1°, 200 fr.; 2°, 100 fr.; 3°, 50 fr.; 4°, 10 fr.

Depart, route d'Aynac, arrivée place Gambetta,

A 17 heures, grand concert par l'Union musicale, place des Roubi-

Programme du concert : Le Lodévois tapageur (Christol); A ma Mie! sérénade (Rigal) ; Sourire d'Avril, valse (Paul André) ; Marche des Musiciens (Gabriel Allier); Echos du Midi, mosaïque (Kelsen); L'Emulation, ouverture (Canivez).

A 18 heures, tour de ville en musique fête foraine; à 20 heures, grand bal de auit place de la République; bataille de confetti; à 23 heures, brillants feux d'artifice.

Lundi 29; A 6 heures, salves d'artillerie; à 8 heures, tour de ville en musique; à 8 h. 30, jeux divers sur les places de la ville ; à 9 h. 30, courses pédestres ; à 10 heures, courses à la nage; à 11 heures, courses cantonales de bicyclettes; 1er prix, 50 fr.; 2°, 30 fr.; 3° 20 fr.

A 14 heures, course internationale de bicyclettes : 1° prix, 300 fr.; 2°, 200 fr.; 3°, 100 fr.; 4°, 50 fr. A 18 heures, départ d'un ballon; à 20 heures, tour de ville en musique ; retraite aux flambeaux ; à 22 heures, grand bal, place Gambetta, feux d'artifices, à 23 heures, clôture

de la fête par une joyeuse farandole. Tirage de la tombola le 4 octobre. Le comité ne répond pas des accidents. Le meilleur accueil sera réservé aux étrangers qui voudront bien assister à ces fêtes qui s'annoncent comme devant être très brillantes.

Arrondissement de Gourdon

Concours départemental et grande et /des notabilités du département, paraît devoir être très intéressante et attirer une foule nombreuse.

tous ses efforts pour la réussite de cette manifesiation agricole, industrielle et commerciale et tout fait prévoir que ses efforts seront couronnés d'un succès complet.

Dans la section agricole des prix rès rémunérateurs viendront encourager nos braves agriculteurs, et les récompenser des soins qu'ils apportent à l'élevage du bétail et à

Des primes seront distribuées aux constructeurs de machines agricoles du département et les engageront à perfectionner encore cette branche si importante de notre industrie nationale.

Les dépositaires et représentants qui auront su choisir les meilleures marques pour les offrir à la consommation seront également récompensés de leur choix judicieux. L'exposition industrielle et commerciale promet d'être réussie car de nombreux exposants ont déjà re tenu leurs stands pour y exposer les objets divers de toutes sortes qui ne manqueront pas d'intéresser les visiteurs à qui il sera permis d'entendre des concerts par téléphonie sans

Des conférences seront faites par des orateurs compétents sur des sujets intéressant l'agriculture et l'industrie et viendront augmenter les

connaissances de nos travailleurs. Les fêtes seront encore agrémentées par une fête foraine où l'on trouvera de beaux manèges pour la plus grande joie des enfants.

L'Union musicale Gourdonnaise

La commission d'organisation rappelle à tous les commerçants et indésirent prendre part à l'exposition,

Foire. - Notre foire du 20 septembre a été très importante malgré une chaleur torride.

Cours pratiqués: bœufs gras, 220 fr. les 50 kilos; bœufs d'attelage légèrement en baisse, de 4.000 à 6.000 fr.; moutons gras, 3 fr. 50 le tout le kilo ; agneaux de boucherie, 4 fr.; pores, 280 à 300 fr. les 50 kilos; porcelets. 100 à 120 fr. pièce; poules, 3 fr. 50; poulets, 4 à 5 fr.; lapins domestiques, fr., le tout le demi-kilo; pigeons, 2 fr. 50 à 3 fr. l'un ; perdreaux rouges, fr. l'un ; gris, 6 fr. ; lièvres, 8 fr. le kilo; œufs, 4 fr. 50 la douzaine.

Genièvre en quantité à raison de 6 francs les 30 litres.

Arrestation.—LenomméJosse, con-

Cinéma-automobile. — On nous annonce l'arrivée prochaine d'un beau cinéma-automobile à l'occasion du concours-exposition qui doit avoir lieu les 3, 4, 5 et 6 octobre prochain

Les séances auront lieu dans la salle de la mairie de Gourdon et des conférences gratuites et publiques seront faites par un ingénieur agronome du bureau d'études des engrais

L'arrivée de l'auto est annoncée pour le samedi 4 octobre, à 16 heures. Les agriculteurs de la région auront tout intérêt à assister aux démonstrations instructives qui seront faites.

Gourdon

exposition à Gourdon. — L'exposition de Gourdon qui doit avoir lieu les 3, 4, 5 et 6 octobre prochain, sous la présidence de M. le Préfet du Lot

La Commission commerciale fait

la culture de leurs propriétés.

prépare des concerts que les amateurs de bonne musique sauront apprécier et un bal à grand orchestre qui sera plein d'entrain clôturera la journée du dimanche.

dustriels du département qui n'ont pas encoce fait leur demande et qui qu'ils doivent se faire inscrire sans retard chez M. Lafon, Commissaire général du concours à Cahors, ou chez M. Mayaudon, président de la Commission à Gourdon.

damné à six mois de prison par défaut pour coups et blessures volontaires, a été arrêté à Montmédy, en vertu du mandat d'arrêt et conduit à la prison de Gourdon mercredi soir 18 septem-

dans notre ville.

potassiques.

Tribunal correctionnel. son audience de vacation du 19 septembre courant, le tribunal a rendu les jugements suivants:

Bourgade, de Dégagnac, poursuivi pour chasse en temps prohibé, 100 fr. d'amende et confiscation de l'arme ou 230 fr. pour en tenir lieu.

Jean Lasfargues, 20 ans, cultivateur à Martel est condamné à 100 fr. d'amende pour le même motif, mais avec sursis.

Un jeune imprudent récolte 15 fr. d'amende pour blessures involontaires sans gravité.

- Rose Breil, 40 ans, de Souillac, poursuivie pour vol de récoltes, se voit infliger trois mois de prison.

Labastide-Murat

Grandes fêtes. -- Voici le programme de nos fêtes:,,

Samedi 27 septembre. — 16 heures annonce de la fête par des salves d'artillerie; 18 heures, réception de la musique, composée de musiciens les plus réputés des environs; 21 heures, brillante retraite aux flam-

Dimanche 28 septembre. — 6 heures, distribution de gâteaux aux habitants et de bouquets aux jounes filles; 11 heures, grande réception de la société de gymnastique « La Gaillarde de Brive » avec le concours de leur directeur-moniteur et de leur capitaine qui, exceptionnellement, porteront leur drapeau plusieurs fois couvert de médailles bien méritées; 11 heures et demie, splendide défilé, visite aux monuments aux morts de la guerre par la Gaillarde de Brive et dépôt d'une gerbe; 14 heures, séance de gymnastique; 16 heures, défilé de la société, grand bal sous les platanes sur un plancher de 100 mètres carrés au minimum; 18 heures, départ de la societé, punch d'adleu; 20 heures, illumination féerique, embrasement de la grande place des platanes, retraite aux flambeaux, grand bal de

Lundi 29 septembre. — Journée du conseil de révision, 9 heures, réception des jeunes gens de la classe 1925; 10 heures, aubade aux autorités; 12 heures, banquet amical des jeunes gens de la classe 1925; 15 heures, attractions, jeux divers, de la poêle, de la cruche, de la valise, etc.; 16 heures, apéritif-concert, grand bal; 20 heures, brillant feu d'artifice; 21 heures, grand bal, 24 heures, réveillon d'adieu.

Souillac

Elections municipales du 21 septembre. - Votants, 624. Liste Malvy: Léry, 527; Malvy, 526; Mazet, 522; Gaucher, 502; Bladou, 491; Dutheil, 504; Maury, 520; Louradour, 489; Couderc, 480; Bizac, 453; Donnet, 484; Brugeille, 477; Entraygues, 414; Faurel, 412; Las coux, 452; Sanfourche, 457. — Voix diverses: Delmas, communiste, 114; Grand, communiste, 69; Cestaret, communiste, 44.

Vayrac

Foire. - Notre foire du 17 a été peu importante par suite des tra-vaux urgents de la saison. Voici les cours pratiqués:

Bœufs d'attelage, de 4.500 à 6.100 fr. la paire; vaches grassels, de 180 à 240 fr. les 50 kilos, suivant qualité.

Bouvillons d'élevage, de 2.000 à 3.000 fr. la paire; veaux de boucherie, de 5 fr. 50 à 6 fr. le kilo.

Agneaux, de 150 à 160 fr. pièce; porcelets, de 150 à 210 fr. pièce. Poules grasses, de 3 fr. 50 à 4 fr.; poulets de grains, de 4 fr. à 4 fr. 50, le tout la livre; oies, de 25 à 30 fr. pièce; œufs, 5 fr. la douzaine.

Très peu de blé, vendu de 20 à 22 fr.; avoine, de 8 à 10 fr.; fèves, 20 fr.; pommes de terre, de 8 à 9 fr.; le tout le carton de 25 litres.

Imp. Courseant (personnel intéressé) Le co-gérant : M. DAROLLE.

Paris, 11 h. 45.

Des gisements de charbon au Groenland (?)

Le capitaine Mac Mellan, interrogé à New-York au sujet de son exploration au Pôle Nord a déclaré qu'il était certain que le Groenland renferme les plus importants gisements de charbon du monde.

L'EMPRUNT ALLEMAND ET LES ETATS-UNIS

Visite de financiers Allemands

Depuis la signature des accords de Londres, de nombreux financiers allemands se sont rendus aux Etats-Unis pour entamer des conversations ou conclure les pourparlers déjà engagés au sujet des crédits de l'Amérique à l'Allemagne.

Les directeurs des principales banques Centrales de virements de l'Allemagne sont arrivés récemment à New-York.

M. Churchill est candidat

M. Winston Churchill a été désigné comme candidat constitutionnel pour la circonscription d'Eppind, dans le Comté d'Essex-ouest.

Un formidable trésor traverse New-York

De New-York: La Federal Reserves Bank a effectué le transport à son nouveau siège de 55 milliards de valeurs.

C'est le plus formidable trésor qui ait jamais traversé New-York. 37 autos blindées et armées, servirent au transport; la circulation

était arrêtée et des mirrailleuses étaient placées aux extrémités du parcours que surveillaient 300 policiers, armés de carabines et des détectives.

-:- AVIS -:-

De nombreuses personnes nous remer-cient journellement de l'excellente recette que nous avons publiée, recette qui consiste à faire soi-même, pour 3 fr., un litre d'excellent vin fortifiant, en versant un flacon de Quintonine dans un litre de vin Pharmacie Orliac à Cahors.

ON DEMANDE POUR CAHORS

Une bonne de 30 à 40 ans Sachant faire culsine et pouvant laver S'adresser au Bureau du Journal

ON DEMANDE

Un bon ouvrier boulanger S'adresser au bureau du Journal

Marché aux prunes

Tombehouf, 19 septembre. — Cours du marché: Les 40/5, 300 fr.; les 50/5, 260 francs; les 60/5, 230 fr.; les 70/5, 200 fr.; les 80/5, 180 fr.; les 90/5, 150 fr.; les 100/5, 130 fr.; les 110/5, 110 fr.; les 125/5, 100 fr., le tout les 50 kilos.

Verteuil-d'Agenais, 19 septembre. Apport: 300 quintaux environ. Cours

pratiqués: Les 40-4, 350 à 390 fr.; 50-4, 280 à 300 fr.; 60-4, 200 à 220 fr.; 70-4, 180 à 190 fr.; 80-4, 170 à 180 fr.; 90-4, 150 à 160 fr.; 100-4, 130 à 140 fr.; 110-4, 110 à 120 fr.; fretin, 70 à 80 fr., le tout les 50 kilos.

AND THE RESERVE OF THE PROPERTY AND ADDRESS OF THE PROPERTY OF

LE CRIME DU DOCTEUR

Par J.-H. ROSNY

de l'Académie Goncourt

PREMIERE PARTIE Il secoua la tête; un frisson désagréable, une sorte d'onde électrique, parcourait sa poitrine et ses reins. Puis il prit le plus menu des billets, une carte, apportée par un domestique ou un commissionnaire. On le priait de venir dans la soirée, avenue de Marigny, Il relut deux lois; il regardait avec une sorte d'at-tendrissement le nom gravé en letlres fines : Mme Régine Montaux. Cétait sa meilleure cliente, une femme très anémique, très nerveu-se, qu'un estomac délicat et paresdouce, bonne même, un peu geignaravec de courts accès de colère, dont elle se repentait tout de suite. Appelé chez elle à la suite d'un qui Proquo, il avait inspiré confiance, il clait devenu le médecin en titre de la dame, Ce n'est d'ailleurs pas à file que pensait Herbeline, mais à sa Il se demandait souvent si,

moindre geste, ces beaux yeux un peu fixes, mais pleins du plus joli feu gris, cet élégant corps renais-sance qui connaît de si nobles inflexions aux robes, oui, il semblait bien qu'il se fût passionné de tout cela. Mais il était comme un prisonnier au fond d'une fosse, pourrissant sur la terre froide, et cette jeune fille libre, entrevue au travers des barreaux, restait aussi lointaine qu'une habitante de Mars. Il pressentait pourtant, par sursauts, qu'il aurait pu lui plaire, et justement la pensée lui en vint, tandis qu'il froissait le fragile vélin. Une glace lui renvoya son image. Ce grand torse musculeux promettait des descendants robustes, et le visage, très blane, quoique nourri d'un sang riche, les yeux bleu glacier, les cheveux frais, vivaces, exquis de sou-plesse et de santé, mêlaient des reflets fauves à leurs flammes noires. C'était un beau taureau humain, fait pour une longue vie et une lignée nombreuse, et dont la vigueur n'avait rien de brut, aucune forme mal équarrie, rien non plus de cette flexibilité inquiétante qui fait songer

Oui, fit-il, amer, pourquoi pas? Que je me maintienne seulement, que je puisse garder des apparences et cette faible veuve me donnerait

moins pauvre, il ne l'aurait pas ai-mée. Elle était, croyait-il, faite tout ter, que, après la faillite, il descen- ne manque jamais à sa parole, pas venait une aimable chose. peut-être bien sa fille!

Feuilleton du « Journal du Lot » 2 entière à son goût. Ces cheveux de drait, pour la mère et pour la fille, plus pour la promesse que pour la cendre blonde, qui frémissaient au dans les castes perdues. Sensibles et menace !... Alors le protêt, le jugegénéreuses toutes deux, elles avaient un sens de la hiérarchie d'autant plus inébranlable qu'il était plus placide. Elles n'auraient pas plus admis auprès d'elles un homme ruiné qu'elles n'eussent fait gras un vendredi saint. Herbeline se passa la main sur le

front et prit convulsivement une grosse enveloppe carrée où il venait de reconnaître une écriture redoutable. Son cœur battait la chamade: l'ennemi était proche. Et il baissait la tête, involontairement, comme devant quelque formidable projectile. Enfin, décachetant le pli avec brusquerie, il lut:

« Il m'est impossible de vous accorder le renouvellement que vous me demandez par votre honorée du 12 courant. Vous devez le reconnaître vous-même : j'ai attendu dans les limites du possible. Depuis deux ans votre dette n'a pas diminué. Je suis

décidé à user de mes droits. Si l'effet

fin courant n'est pas acquitté à pré-

sentation, je prendrai toutes les me-

sures nécessaires à la sauvegarde de

« Monsieur,

mes intérêts. « Agréez, je vous prie, l'expression de ma parfaite considération. « VICTOR-AUG. HOUSSAIS. » Il le fera! s'écria le malheu-

ment, l'exécution... J'ai un mois, peut-être six semaines pour me sauver... A moins de voler ou de gagner à la loterie, il m'est aussi impossible, en six semaines, de « faire » dix mille francs que d'en faire cent mille!... C'est fini!...

Il se leva lourdement; il avait perdu toute énergie, il s'abandonnait au sort. Cet abandon même le soulagea, car nous ne souffrons, en somme, que de nos efforts, — la douleur physique même n'est que la lutte des nerfs. Après un regard rapide sur le reste de la correspondance, il entra lentement dans la salle à manger.

La nature l'avait fait friand; on lui servit une côtelette mal cuite, molle, qui avait un goût de suif et de musc, des pommes de terre qui sentaient le graillon, une mauvaise orange à la chair globuleuse; enfin, une de ces misérables tasses de café, faites dans un vase glacial, avec de l'eau qui a cessé de bouillir. Certains êtres ressentent, devant des mets mal préparés, une mélancolie extrême. C'est comme un symbole de dechéance. Aux heures où tout rate, un mauvais plat prédit de nouvelles misères. Après tout, la même côtelette, vivement « saisie » sur le gril, les pommes de terre bien frites, l'orange ferme et succulente, le café finement moulu, préparé avec de l'eau bouillante, servi dans une tasse chaude, - et ce sinistre dîner de-

Guy regardait circuler la bonne à l tout faire qui le servait. C'était une pesante fille des champs, distraite, stupide, sans nerfs, sans tact, - un de ces êtres qui font d'immenses mouvements pour réaliser de minuscules besognes. Avec cela, sans ordre, pas de goût et pas d'odorat, un peu sourde... Mais il lui doit six mois de gages, et il n'ose guère lui faire d'observations. Exaspéré, pourtant, par l'horrible café tiède : Gertrude, le café doit être fait

La bonne dirige vers son maître un œil bleu, vague, brouillé, insondable: Monsieur, l'eau a bouilli. Oui, Gertrude, reprend doucement Herbeline... Seulement, il ne suffit pas qu'elle ait bouilli. Elle doit bouillir au moment même où vous

à l'eau bouillante.

la versez sur le filtre. Elle ne comprend pas. Elle ne comprendra jamais. Pour elle, de l'eau qui a bouilli est de l'eau bouillante. Dès que le liquide s'élève en vaguelettes, elle le retire du feu et se contente de le tenir au chaud. Alors, l'eau est prête. Elle moud le café. Et les deux opérations sont ainsi liées dans un ordre invariable; il lui est impossible d'en concevoir un autre.

Ecoutez, reprend patiemment Herbeline... lorsque vous aurez moulu le café, remettez votre eau chaude bouillir... et quand elle bouillira, mais alors seulement, versez sur le

La bonne écoutait, du même air

ébahi dont elle avait écouté cent fois la même recommandation. Une obscure ironie transparaissait sur sa vaste face. Elle répondit avec condescendance: Oui, monsieur!

Elle pensa qu'il ferait mieux de lui payer ses gages. Il le pensa lui-même, poussa un soupir de détresse et se leva de table. Il ne s'abandon-nait plus : la révolte, la peur, cent projets indécis, et cette lancinante espérance des vaincus qui fait plus souffrir peut-être qu'elle ne soulage, avaient repris possession de son être. Il marcha longtemps dans le cabinet, pris d'une sorte de vertige. Son cerveau fonctionnait en désordre, arrêté parfois sur une idée de salut qui, à l'examen, se révélait chimé-

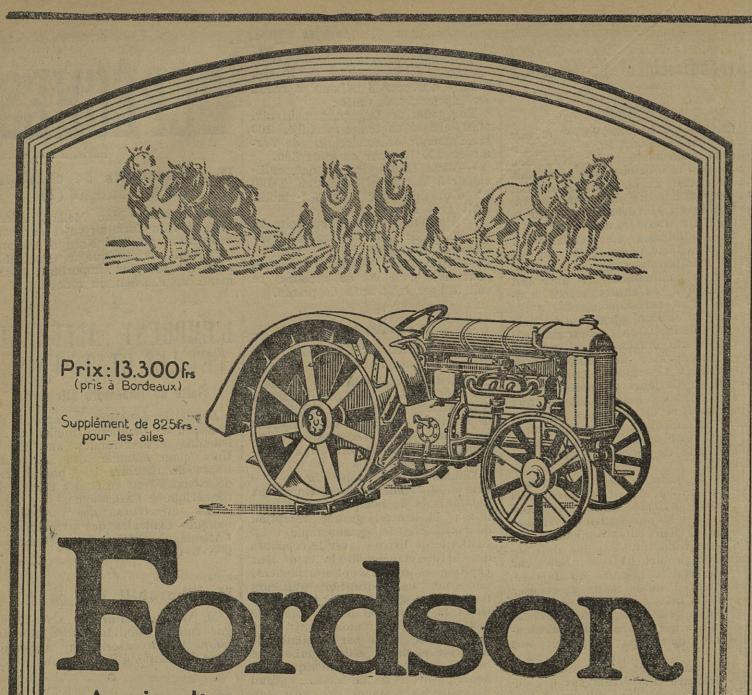
Neuf heures sonnèrent. Guy endossa machinalement son paletot et descendit. Il avait le choix entre Mme Montaux et le maniaque. Se décidant, au hasard, il marcha vers l'avenue de Marigny.

(A suivre)

LA PHOSPHIODE GARNAL Médication iodotannique phosphatée

Remplace l'Hulle de Foie de Morue Prix du Flacon : 40 francs

UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE En vente dans toutes les Pharmacies



Agriculteurs, Industriels.

> Faites vos travaux plus vite et plus économiquement Remplacez hommes et chevaux par un Fordson

Vous pourrez le voir au travail pendant la semaine de Motoculture de Versailles du 30 septembre au 5 octobre

Hutomobiles Ford
33, Boulevard Albert 187
BORDEAUX

Adressez - vous à l'Agent Ford de votre région qui vous fera. chez vous, une demonstration pratique.

Bourse de Paris

to the same series and the	30 Est 6 0/0
Cours comparatifs de la Semaine	25 Est 5 0/0 1852-54-56 453 » 444 50 20 Est 4 0/0 1912
COLUMN TO SERVICE DE LA COLUMN	45 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5 5
Dernier Cours du Cours du revenu 12 sent 19 sent	15 Est 3 0/0 308 » 291 » 15 Est 3 0/0 nouveau 270 » 265 »
123cpt. 135cpt.	12 50 Est 2 1/2 0/0
Fonds d'Etat	15 Est 3 0/0 Ardennes 269 » 261 »
3 3 0/0 54 25, 52 80	30 Est 6 0/0 type 1921 361 50 366
3 3 0/0 amortissable » » 63 45	15 PLM. 3 U/O 1855 271 » 260 »
3 50 3 1/2 0/0» » 79 05	30 PLM. 6 0/0 410 » 396 »
5 5 0/0 67 02 66 40	25 PLM. 5 0/0 332 327 3 20 PLM. 4 0/0 307 3 297
4 4 0/0 1917 56 85 55 40	
4 4 0/0 1918 56 55 55 20	15 D.I.M. fue 20/0 - 1000
0 20 01 020	19 501 D 1 M 9 4/9 0/0 10/2 10/2
30 B. du Tr. 6 0/0 1922 500 » 499 25	30 PLM. 6 0/0 1921 1373 » 374 50
30 B.du Tr. 60/0 1923 487 50 484 50	30 Midi 6 0/0
30 B.du Tr. 60/0sept. 1923 484 75 482 »	25 Midi 5 0/0
	20 Midi 4 0/0
Crédit National	15 Midi 3 0/0
25 5 0/0 1919 420 » ,415 »	12 50 Midi 2 1/2 0/0
25 Obl. 500 5 0/0 1920 429 75 426 »	
30 Bons 6 0/0 1921 485 » 485 »	30 Nord 6 0/0 (Comic E) 1/95 1/0
30 décen. 60/01922 467 » 467 25	25 Nord 5 0/0 (Série E) 1338 m 331 m
30 — décen. 60/0 nouv. 493 75 490 »	20 Nord 4 0/0 (Série D). 325 3/3/6 3
30 - 60/0 janv. 1923 450 » 451 75	15 Nord 3 0/0
30 juin 1923. 465 » 462 »	15 Nord30/0(Louv. S.B.) 296 m 299 m
Crédit Foncier	12 50 Nord 2 1/2 0/0 (S. C.). 277 » 271 »
Orcall Policier	
13 Communales 1879 430 50,426 »	05 Online F 010
15 1880 465 p 469 p	20 Orléane 4 0/0
12 1891 218 » 219 »	15 Orléans 3 0/0 292 " 299 "
13 1892 247 » 246 »	15 Orléans 3 0/0 1884 1965 1965
13 — 1899 232 » 239 » 15 — 1906 258 » 250 »	12 50 Orleans 21/20/01895, 250 1246 1
7 50	15 Orléans G. C.3 0/01855 258 » 257 »
27 50 — 1912 144 » 140 50 — 1920 lib. 364 » 363 »	30 OrléansG.C.60/01921 365 » 363 50 15 Ouest 3 0/0
32 50 — 1921 lib. 445 » 440 »	15 Ouest 3 0/0 286 » 287 » 287 » 284 50 262 »
30 — 1922lib. 431 » 419 »	
- 1922 n. l. 409 » 409 »	
15 Foncières 1879 3 0/0. 443 » 443 »	Valeurs étrangères
15	4 °/0 Japon 4 0/0 1905 293 25 297 50
14 1 4905 9 60 0 0 1057 05 054	4 % Japon 4 ()/() 191() 149% "1498 "
15 1903 3 0/0. 264 50 260 »	5 0/- Progil 5 0/0 1011
7 50 - 1909 3 0/0. 147 » 145 »	
17 50 - 1913 3 1/2 0/0. 267 » 267 »	Russe consolidé 40/0 93 40 99 65
20 1913 4 0/0. 361 » 360 »	Russe 30/0 or 1891-94 15 70 15 45
16 50 —1917 5 1/2 0/0 lib. 230 » 228 »	Russe 3 ()/() or 1896 14 80 14 EE
The state of the s	Russe31/20/0 or 1894 15 15 14 85
Ville de Paris	Russe 5 0/0 or 1906 . 25 85 25 35 Russe 4 1/2 0/0 1909 . 17 25 16 80
20 1 1985 1 0 0	
20 1865 4 0/0	Turquie Dette Ottom 55 80 57 40

1892 2 1/2 0/0..... 191 50 192 »

10 ... 1892 2 1/2 0/0 ... 191 50 192 3 10 ... 1894-1896 ... 203 3 195 3 10 ... 1898 2 0/0 ... 216 3 216 3 10 ... 1899 2 0/0 ... 216 3 216 3 12 50 1904 2 1/2 0/0 ... 228 3 237 3 11 ... 1905 2 3/4 0/0 ... 196 3 202 3 12 ... 1910 3 0/0 ... 202 25 202 75 19 ... 1912 3 0/0 ... 183 3 179 3 25 ... 1919 lib ... 349 3 345 3 28 75 1921 lib ... 453 3 451 3 30 ... Décennal 1922 ... 485 25 479 3

1875 4 0/0.....

Bibliographie L'OPINION

Journal de la Semaine Paraissant tous les Vendredis Sommaire du Nº 66 (Nouvelle série) Editorial: Le « centre gauche » de M. Borel. — Ce qu'on dit : A Genève. — Du tac au tac. — A propos du centenaire de Louis XVIII. — Comment ne pas attendre à la B. N. - Prières imprévues. - Shaw ne peut plus manger d'asperges. - Les récréations dans les ateliers anglais.

cier de la France en Amérique latine.

— Notes et Figures : A. de Bersaucourt : Gibier. — Littérature : André Thérive : Jean Giraudoux par lui-même. — Théâtre : Etienne Rey :

« La guitare et le jazz-band ». — Arts et Curiosités : Henri Clouzot : A la recherche du style Second Empire.

— Chronique Scientifique : D' J.

Laumonier : Le grand soir. — Questions militaires : Jean Fleurier : Il y a dix ans : la bataille de l'Ourcq. — Mémoires et Documents: Paris en 1815: Souvenirs de la comtesse Flore de Wrbna (suite). 6-9 septembre 1914). — Revue des Revues. — Bourse.

- Affaires intérieures : Trygée : Les

groupes de la Chambre : les républi-

cains socialistes (VIII). — La V

assemblée de la Société des Nations

et le Gouvernement. - Affaires exté-

rieures : Jacques Chastenet : Quand sont coupées les fleurs de rhétorique.

— Affaires économiques : Max Hermant : « Coal and power ». —

Georges Lafond : Le patrimoine finan-

Abonnez-vous à LA REVUE HEBDOMADAIRE

qui publie dans son numéro du 20 septembre 1924 : « L'épilogue de la Ruhr », par Wladimir d'Ormesson. - « La maison sur le roc » (acte troisième), par Marie Lenéru. — Faut-il croire aux gardiens de la paix ? « Enquête sur la « Société des Nations » (La note à payer) par Henry Ruffin.

France: Un an, 60 fr.; six mois, 34 fr.; trois mois, 48 fr. — Etranger: Un an, 75 fr.; six mois, 40 fr.; trois mois, 22 fr. Plon, 8, rue Garancière, Paris. Le numéro:

Chemin de fer de Paris à Orléans

Rentrée des Vacances (Septembre-Octobre 1924)

Trains express supplémentaires de Voyageurs (toutes classes)

I. — Entre Angoulême (départ 10 h. 35) et Paris-Austerlitz (arrivée 17 h. 18) du 20 septembre au 5 octobre inclus.

II. — Entre Angoulême (départ 21 h. 54) et Paris-Quai d'Orsay (arrivée 5 h 07) du 20 septembre (nuit du 20 au 21) au 5 octobre inclus (nuit du 5 au 6).

III. — Entre Périgueux (départ 20 h. 32) et Paris-Austerlitz (arrivée 4 h. 49) du 20 septembre (nuit du 20 au 21) au 5 octobre inclus

(nuit du 5 au 6).

IV. — Entre Limoges (départ 12 h. 01) et Paris-Austerlitz (arrivée 18 h. 34) du 6 septembre au 5 octobre inclus.

V. — Entre Rodez (départ 15 h. 45), et Paris-Austerlitz (arrivee 4 h. 49) du 20 septembre (nuit du 20 au 21) au 5 octobre inclus (nuit du 5 au 6). VI. — Entre Brive (départ 21 h), et Paris-Quai-d'Orsay (arrivée 5 h 20)

du 17 août au 10 octobre inclus (nuit du 10 au 11). VII. - Entre Aurillac (départ 17 h. 24), Neussargues (dép. 17 h. 24) et Paris-Austerlitz (arrivée 4 h. 49) du 20 septembre (nuit du 20 au 21) au 5 octobre inclus (nuit du 5 au 6).

VIII. — Entre Montluçon (départ 13 h. 10) et Paris-Austerlitz (arrivée 18 h. 15) du 20 septembre au 2 octobre inclus).

IX . - Entre Le Croisic (départ 14 h. 25), Nantes (départ 16 h. 50) et Paris-Quai-d'Orsay (arrivée 22 h. 58) du 21 septembre au 5 octobre inclus (1° et 2° classes seulement de Nan-

Ces trains desserviront les principales gares du parcours.

Pour plus amples renseignements
consulter les affiches placardées

Relations rapides et directes entre Paris-Quai d'Orsay, Port-Vendres et

l'Algérie, Barcelone et l'Espagne. Depuis le 1er juin 1924, des relations rapides avec Wagon-Lits et voitures directes sont établies entre Paris, Port-Vendres et Barcelone.

Paris, Port-Vendres et Barcelone.

Départ de Paris-Quai d'Orsay:
17 h. 00. — Arrivée: à Port-Vendres
à 8 h. 32; à Barcelone à 12 h. 54 avec
emprunt de voitures de luxe sur le
parcours Espagnol ou à 15 h. 50.

Départ de Port-Vendres pour Alger
le dimanche à 11 h. 00 et pour Oran
le lundi à 11 h. 00.

Arrivée le lendemain à Alger à
8 h. 00 et à Oran à 16 h. 00

Billets directs et enregistres

Billets directs et enregistrement direct des bagages pour Alger, Oran et Barcelone.



Rept pr l'arrt de CAHORS! COUDERC NOUAILLAC, 23, r. Fondue Hte, CAHORS

ETUDE

M. Jules NIEUCEL Gradué en Droit

Huissier-audiencier Rue du Consulat, à Figeac Téléph. 23

Enchères publiques

100 sacs, issues de blé

d'un poids de 5.000 kil.

TEMBRE 1924, à NEUF HEU-RES DU MATIN, sur les quais de la gare des marchandises de FIGEAC, il sera procédé d'autorité de justice, et suivant ordonnance rendue par Monsieur le Président du Tribunal Civil de Figeac, ayant juridiction commerciale, en date du vingt septembre 1924, enregistrée, par le ministère de Maître J. NIEUCEL, huissier à Figeac, à la vente aux enchères publiques de CINQ MILLE KILOGRAMMES D'ISSUES DE BLE, non réclamés dans les délais prescrits et que la Compagnie des Chemins de fer de Paris à Orléans a été autorisée à faire vendre par l'ordonnance ci-dessus mentionnée Il sera perçu 10 % en sus du prix.

On demande 40 personnes pour travail chez soi, bon salaire, affaire sérieuse, toute l'année. Ecrire avec timbre A. MA-RIEN, NOISY-LE-SEC (Seine).

J. NIEUCEL.

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantagousement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS: Rachitisme, Scrofule des enfants. MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante.

Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose. ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation

difficile des jeunes filles, Règles anormales ou doulou reuses, Désordres de l'âge critique. NEURASTHÉNIE. - CONVALESCENCE : des maladies infec-

tieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

Le D' ORTEL Ancien Externe des Höpitaux de Paris Docteur en Médecine de la Faculté de Paris

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent

indigeste et désagréable à prendre. Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Fole de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'iode à l'état naissant. La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître

les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aigues ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches.

Regis. Com. Cahors, Nº 32. Prix du flacon: 10 francs. — Grandeur unique.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

(Personnel intéressé)

GCAHORS (Lot) D

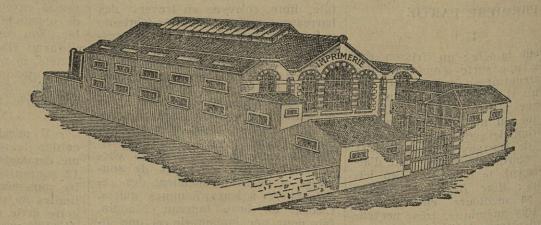
INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL:

1, Rue des Capucins ANNEXE:

4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES



LIVRAISON RAPIDE 6000 PRIX MODÉRÉS

Société des Transports en Commun demande : RECEVEURS, libérés du Service Milit., âgés moins de 40 ans; salaire mensuel: début, 525 Frs.; après un an, 535 Frs.; après 2 ans 1/2, 550 Frs. (le salaire augmente progressivement jusqu'à 625 Frs. par mois). Indemnité annuelle 365 Frs. Primes diverses. Indemnités pour charges de famille. Congé de 21 jours payé. Retraite et autres avantages. Ecrire ou se présenter, 118, rue du Mont-Cenis, PARIS (18°).

Turquie Dette Ottom. 55 80 57 10 Turquie Ott. 50/01914 34 85 36 »